

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 20 MARS 2017 - 20 H 15

Date de la convocation : 8 mars 2017
Date de l'affichage : 8 mars 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 11

L'an deux mille dix-sept, le vingt mars à vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de CHEMAZÉ sous la présidence de M. Hervé ROUSSEAU, Maire.

Etaient présents : M. ROUSSEAU Hervé, M. GUINHUT Yves, Mme GRAINDORGE Pascale, Mme FOUILLEUX Caroline, M. BELLANGER François, Mme GABILLARD Jeannine, Mme HERMAGNE Murielle, M. VIOT Sébastien, M. ROUSSEAU Sébastien, Mme AUGUSTE Claire, M. ROUEIL Loïc

Etaient absents excusés : M. MARTEAU Dominique, Mme HARDOUX-MAGE, Lucie M. CHEREL Grégory, Mme GONNIER Marie-Ange a donné procuration à M. ROUEIL Loïc

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Sébastien

Monsieur ROUSSEAU demande s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal du 13 février dernier.

Ce procès-verbal est adopté. Il est proposé de passer à l'ordre du jour.

1 – Compte rendu de la Commission Finances et Budget du 16 mars 2017

A) Approbation des comptes de gestion 2016 et vote des comptes administratifs 2016 commune, assainissement, eau potable, lotissement du Grand Pré et lotissement du Petit Saint-Jean.

Comptes administratifs 2016

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2016, présentés par Monsieur GUINHUT, Vice-Président de la Commission Finances et Budget,

- **Donne acte** de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Budget commune

	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section d'investissement</i>
<i>Résultats nets de l'exercice 2016 (émis)</i>	Dépenses : 1.057.672.88 € Recettes 1.169.292.26 €	Dépenses : 377.622.26 € Recettes : 378.520.93 €
TOTAL	<i>Excédent fonctionnement</i> <i>Net : 111.619.38 €</i>	<i>Excédent investissement</i> <i>Net : 898.67 €</i>
2014	Excédent de fonctionnement 2015 reporté : 179.109.19 €	Déficit d'investissement 2015 reporté : 177.461.10 €
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2016</i>	Dépenses : 1.057.672.88 € Recettes : 1.348.401.45€	Dépenses : 555.083.36 € Recettes : 378.520.93 €
TOTAL	<i>Excédent de clôture de fonctionnement pour 2016</i> <i>290.728.57 €</i>	<i>Déficit de clôture d'investissement pour 2016</i> <i>176.562.43 €</i>

- **Vote** à l'unanimité pour à 11 voix, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2016 de la commune.

Budget eau potable

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2016 (émis)</i>	Dépenses : 34.896.61 € Recettes : 60.911.24 €	Dépenses : 37.100.54 € Recettes : 27.272.08 €
TOTAL	Excédent fonctionnement Net : 26.014.63 €	Déficit investissement Net : 9.828.46 €
2015	Excédent fonctionnement 2015 reporté : 85.388.39 €	Excédent investissement 2015 reporté : 65.344.30 €
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2016</i>	Dépenses : 34.896.61 € Recettes : 146.299.63 €	Dépenses : 37.100.54 € Recettes : 92.616.38 €
TOTAL	Excédent de clôture de fonctionnement pour 2016 111.403.02 €	Excédent de clôture d'investissement pour 2016 55.515.84 €

- **Vote** à l'unanimité pour à 11 voix, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2016 du budget eau potable.

Budget assainissement

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2016 (émis)</i>	Dépenses : 72.482.54 € Recettes : 84.303.27 €	Dépenses : 25.036.27 € Recettes : 39.162.22 €
TOTAL	Excédent fonctionnement Net : 11.820.73 €	Excédent investissement Net : 14.126.15 €
2015	Excédent fonctionnement 2015 reporté : 58.424.95 €	Excédent investissement 2015 reporté : 167.344.88 €
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2016</i>	Dépenses : 72.482.54 € Recettes : 142.728.22 €	Dépenses : 25.036.07 € Recettes : 206.507.10 €
TOTAL	Excédent de clôture de fonctionnement pour 2016 70.245.68 €	Excédent de clôture d'investissement pour 2016 181.471.03 €

- **Vote** pour à 8 voix pour, 2 contre et 1 abstention, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2016 du budget assainissement.

Budget lotissement « Le Petit Saint-Jean »

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2016 (émis)</i>	Dépenses 36.19 € Recettes : 36.49 €	Dépenses : 36.19 Recettes :
TOTAL	Excédent fonctionnement Net : 0.30 €	Déficit d'investissement Net : 36.19 €
2015	Excédent fonctionnement 2015 reporté : 27.743,81 €	Déficit investissement 2015 reporté : 16.172.99
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2016</i>	Dépenses : 36.19 € Recettes : 27.780.30 €	Dépenses : 16.209.18 Recettes :
TOTAL	Excédent de clôture de Fonctionnement pour 2016 27.744.11€	Déficit de clôture D'investissement pour 2016 16.209.18

- **Vote** à l'unanimité pour à 11 voix, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2016 du budget du lot du petit st jean.

Budget lotissement du Grand Pré

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2016 (émis)</i>	Dépenses : 70.786.58 € Recettes : 80.805.50 €	Dépenses : 420.913.46 € Recettes : 257.728.98 €
TOTAL	Excédent fonctionnement Net : 10.018.92 €	Excédent d'investissement Net : 163.184.48 €
2015	Déficit fonctionnement 2015 reporté : 11.706.09 €	Excédent d'investissement 2015 reporté : 63.002.54 €
Résultats de clôture de l'exercice 2016	Dépenses : 82.492.67 € Recettes : 80.805.50 €	Dépenses : : 420.913.46 € Recettes : 320.731.52 €
TOTAL	Déficit de clôture de Fonctionnement pour 2016 1.687.17 €	Déficit de clôture D'investissement pour 2016 100.181.94 €

- **Vote** à l'unanimité pour à 11 voix, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2016 du budget du lot du grand pré.

- **Constate** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

- **Arrête** les résultats tels que résumés ci-dessus

Approbation des comptes de gestion

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter par Monsieur GUINHUT, Vice-Président de la Commission Finances et Budget, les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les recettes et les dépenses sont régulièrement justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **Vote** pour à 8 voix, 1 abstention et 2 contre Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2016 du budget assainissement.

- **Vote** à l'unanimité (11 voix), Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, les comptes administratifs 2016 (commune, eau, lotissement « Le Petit Saint-Jean » et lotissement du Grand Pré) dressés pour l'exercice 2016 par le receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Remarques :

Quelques conseillers souhaitent que le dossier assainissement non collectif sur Molières et Bourg Philippe soit revu. Monsieur le Maire s'engage à ré ouvrir le dossier afin de voir la faisabilité du projet.

B Affectation des résultats des budgets 2016

Budget commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement de la commune pour l'exercice 2016 :

- Dépenses nettes 2016	1.057.672.88 €
- Recettes nettes 2016	1.348.401.45 €
- Excédent de clôture 2016 :	290.728.57 €

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 290.728.57 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section d'investissement pour l'exercice 2017 : 176.562.43 € (article 1068)
- en section de fonctionnement pour l'exercice 2017 : 114.166.14 € (article 002)

Budget assainissement

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement de l'assainissement pour l'exercice 2016 :

- Dépenses nettes 2016	72.482.54 €
- Recettes nettes 2016	142.728.22 €
- Excédent de clôture 2017 :	70.245.68 €

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 70.245.68 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section de fonctionnement pour l'exercice 2017 : 70.245.68 € (article 002)

Budget eau potable

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement de l'eau potable pour l'exercice 2016 :

- Dépenses nettes 2016	34.896.61 €
- Recettes nettes 2016	146.299.63 €

- **Excédent de clôture 2016 :** **111.403.02 €**

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 111.403.02 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section de fonctionnement pour l'exercice 2017 : 111.403.02 € (article 002)

Budget lotissement le Petit Saint-Jean

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement du lotissement le Petit Saint-Jean pour l'exercice 2016 :

- Dépenses nettes 2016 36.19 €
- Recettes nettes 2016 27.780.30 €

- **Excédent de clôture 2016 :** **27.744.11 €**

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 27.744.11 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section de fonctionnement pour l'exercice 2017 : 27.744.11 € (article 002)

C Vote des taux d'imposition 2017

Ce point est retiré de l'ordre du jour et sera reporté au prochain conseil du 10 avril prochain.

La Commission Finances propose de ne pas augmenter les taux pour 2017.

D Vote des investissements 2017

Monsieur GUINHUT présente ensuite le tableau prévisionnel des investissements à inscrire au budget primitif 2017 de la commune et qui ont été examinés par la Commission Finance.

Les propositions sont les suivantes :

Depenses

Chap	Libellé	Nouvelles propositions	Total
0066	Acquisition de matériel	15 400,00	15 400,00
0105	Eglise de Chemazé	5 000,00	5 000,00
0110	Eglise de Molières	17 000,00	17 000,00
0126	Eglise de Bourg-Philippe	8 000,00	8 000,00
0135	Complexe Léo Lelée	20 000,00	20 000,00
0143	Travaux bâtiments communaux	2 000,00	2 000,00

0146	Aménagt bourg	25 000,00	25 000,00
0200	Cimetières	1 200,00	1 200,00
121-1	Travaux divers de voirie	225 377,98	225 377,98
150	Aménagt nouvelle mairie	50 000,00	50 000,00
151	Terrain Multisport	40 000,00	40 000,00
152	Construction 4 pavillons Grand Pre	500 000,00	500 000,00
	Remboursement capital emprunt	108 000,00	108 000,00
	Déficit 2016	176 562,43	176 562,43
022	Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00
	TOTAL	1 198 540,41	1 198 540,41

Chap	Libellé	Nouvelles propositions
0110	Eglise de Molières	16 444,00
0126	Eglise de Bourg-Philippe	4 400,00
121-1	Travaux divers de voirie	35 497,00
10222	FCTVA	41 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00
1068	Excédent fonctionnement 2016	176 562,43
1641	Emprunt construction 4 pavilons Grd pre	500 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

- **Décide** d'inscrire au budget primitif 2017 de la commune les investissements cités ci-dessus.

Remarques :

Monsieur le Maire informe le conseil que c'est un tableau de dépenses prévisionnelles et qu'il en sera question à l'occasion des prochains conseils.

E Avenant n°13 à la convention de forfait communal signée avec l'O.G.E.C.

Monsieur GUINHUT rappelle aux conseillers que chaque année, il convient de modifier la convention de forfait communal passée avec l'OGEC, pour tenir compte notamment du nombre d'élèves inscrits au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Pour 2017, le nombre d'élèves est de 202.

Il est proposé :

- de fixer le forfait à 311.36 € par élève (augmentation de 2,5 %)
- de verser la somme forfaitaire de 2.872,50 € au titre de la participation pour le trajet des classes de neige et des sorties scolaires hors sorties de fin d'année
- de verser la somme de 865.95 € euros pour l'achat de mobiliers

Compte tenu de l'ensemble des propositions ci-dessus, le montant total qui devra être versé à l'OGEC pour l'année 2017 s'élève à 66.633.17 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 13 à la convention de forfait communal passée avec l'OGEC, pour l'année 2017, en tenant compte des montants indiqués ci-dessus, pour une somme totale de 66.633.17 euros.

F Convention de l'association ADMR

Monsieur GUINHUT, expose le renouvellement de la demande de subvention de l'association ADMR. Celle-ci emploie 6 salariés correspondant à près de 4 équivalents temps pleins. 8 bénévoles sont engagés dans la vie quotidienne des services.

En 2016, 5758 heures ont été effectuées auprès de 56 personnes différentes.

L'association sollicite une subvention, lié à une convention renouvelable par tacite reconduction, au prorata du nombre d'habitant afin de l'aider à pérenniser cet emploi, soit 1369 habitants pour Chemazé (INSEE population municipale 2014) x 0.9602 € soit un total de 1.314,00 € pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

- **Accepte** le versement de la subvention soit 1.314.00 € à l'association ADMR

2 - Lotissement du Petit Saint Jean – délibération de clôture du budget.

Monsieur GUINHUT précise que toutes les opérations relatives au lotissement du Petit Saint Jean sont maintenant terminées et qu'il convient de clôturer ce budget au 31 décembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté pour à l'unanimité (12 voix)

- **Décide** de clôturer le budget du lotissement du petit St Jean soit le 31 décembre 2017.

3 - Délibération autorisant le Maire à signer le contrat de location du logement 2 rue de la Poste, 2^{ème} étage, avec Madame Camille BOUTIER

Monsieur BELLANGER François informe le conseil municipal de la location du logement au 2 rue de la poste, 2ème étage à Madame BOUTIER Camille.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (12 voix)

- **Autorise** le Maire à signer le bail avec Madame BOUTIER Camille, pour la location du logement 2 rue de la Poste, au 2^{ème} étage, à compter du 1^{er} mars 2017.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Sébastien ROUSSEAU informe le conseil que certains chemins concernés par les travaux de voiries de l'an dernier sont en très mauvais état. Monsieur le Maire a envoyé un courrier à l'entreprise afin de faire le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.